

Compte-rendu du CSAL du 15 et 16 mai 2023

Ordre du jour

CSAL du 15 mai 2023

- 1) Réorganisation du contrôle fiscal
- 2) Rapport d'activité 2022 de la DDFIP
- 3) Bilan 2022 du paiement de proximité
- 4) Programmation annuelle des travaux du CSAL

CSAL du 16 mai 2023

1) Opération NRP 2023

Ouestions diverses

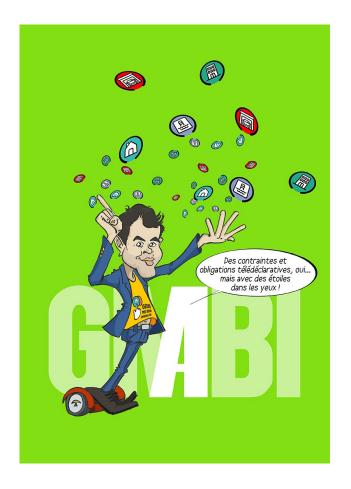
Propos liminaires et réponses du directeur

Nous avons abordé dans notre déclaration liminaire la mobilisation d'ampleur face à la réforme des retraites, la nécessité de l'augmentation du point d'indice, l'impact des multiples réorganisations sur les conditions de vie au travail, les sous-effectifs et la charge de travail.

M BRABANT est conscient de l'ampleur de la crise sociale qui agite le pays. Il est également inquiet et vigilant face aux tensions dans de nombreux services de la DDFIP.

Interpellé dans les déclarations liminaires sur la campagne GMBI (Gérer Mes Biens

Immobiliers), il reconnaît le télescopage avec la campagne déclarative d'impôt sur le revenu qui impacte fortement les SIP en matière d'accueil et de saisie. Il ne méconnaît pas non plus les difficultés rencontrées par les Centres des Impôts Fonciers, en plus des changements applicatifs et du transfert d'une partie des taxes d'urbanismes.





Réorganisation du contrôle fiscal

Cette réorganisation consiste à séparer les structures officieuses regroupant sur Cherbourg, Saint Lô et Avranches, structures regroupant les Pôles de Contrôle et d'Expertise et les Brigades Départementales de Vérifications.

Ainsi, un PCE départemental est créé, sous l'égide d'un responsable unique, le siège du service étant situé à Saint Lô avec une antenne à Cherbourg et une antenne à Avranches.

IL en est de même pour les 2 BDV, fusionnées, avec le siège à Saint Lô et 2 antennes Cherbourg et Avranches.

Cette réorganisation est effective depuis le 1^{er} avril 2023, le TAGERFIP sera mis en adéquation au 1^{er} janvier 2024.

Les résultats du contrôle fiscal sont en recul partout, mais plus particulièrement dans notre département.

Pour notre direction, cette nouvelle organisation doit permettre une meilleure mutualisation et la mise en œuvre des procédures plus complexes et plus lourdes.

M BRABANT garantit les antennes PCE et BDV jusqu'en 2026. Il ne se prononce pas audelà du contexte politique actuel.

La Brigade de Contrôle et de Recherche, sous pilotage de la DIRCOFI n'est pas impactée par cette réorganisation du contrôle fiscal.

Il en est de même pour le Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine. Solidaires Finances Publiques a souligné le transfert de la relance amiable des successions du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement vers le PCRP, les agents dédiés à cette tâche ne faisant pas de contrôle simultanément. La direction se veut optimisme sur la réalisation de la mission de relance qui génère également des droits.



SYNDICAT NATIONAL

Bilan d'activité 2022 de la DDFIP

Ce rapport d'activité complet et élogieux de l'ensemble des actions de la DDFIP occulte la réalité du terrain, et les difficultés rencontrées au quotidien par les agents en termes de charge de travail, de modifications organisationnelles et applicatives, de risques psychosociaux...

M Brabant se dit bien conscient de toutes les difficultés rencontrées par les agents mais a conçu ce rapport d'activité comme une vitrine de la DDFIP à usage de ses partenaires externes et de la presse.

Il peut être utile également aux agents et contractuels qui préparent un concours.

C'est donc un outil de promotion de l'attractivité de la DDFIP.

Pour la réalité du terrain, c'est nettement moins évident au regard des mauvais résultats du dernier observatoire interne.

Bilan du paiement de proximité

Les paiements de proximité chez les buralistes de la Manche en 2022 sont en très forte augmentation : 18 750 paiements pour plus de 1,6 millions d'euros.

Ces paiements concernent en majorité le secteur public local, puis les amendes.

Contrairement à certains a priori, ces paiements ne sont pas réalisés le week-end, pendant la fermeture de nos services, mais en semaine.

Le nombre de paiement de proximité est particulièrement important sur la commune de Carentan Les Marais. L'explication avancée serait une plus grande généralisation du datamatrix sur les factures des collectivités locales.

Après interrogation sur d'éventuelles erreurs d'applicatif ou d'appariement avec la facture émise, il s'avère que le système est fiable, les erreurs étant très marginales.



Pour rappel, la Française des Jeux perçoit une commission de 1,5 € par paiement, nous

ignorons la part versée aux buralistes.

Programmation annuelle des travaux du CSAL

Ce point obligatoire est prévu par le décret qui encadre les nouvelles instances du dialogue social.

Solidaires Finances Publiques a réitéré sa demande de lisser le calendrier du dialogue social sur l'année entière, en évitant le cumul des instances sur des périodes très courtes et en respectant un délai de 15 jours entre deux instances, et en évitant ce cumul juste avant ou juste après des vacances scolaires. Ces écueils n'ont pas pu être évités pendant 2 années consécutives, rendant le travail des élus très compliqué. L'année 2023 semble prendre le même chemin.

La direction nous oppose ses contraintes d'agenda mais paraît disposée à tenir un groupe de travail sur le calendrier social.

Un sérieux rattrapage reste d'ores et déjà à faire, en particulier en matière de santé et de sécurité au travail.

NRP 2023

Les dernières opérations du NRP dans la Manche sont soumises au vote lors de ce CSAL. Elles concernent la création d'un Service Départemental des Impôts Fonciers, la création du Service de Gestion Comptable municipal et amendes de Cherbourg et du SGC de Valognes, et de 3 postes de Conseillers aux décideurs locaux (CA Cotentin nord, est et ouest)

L'implantation du SAM 22, rattaché à la trésorerie hospitalière de Granville, sur Avranches est actée, les postes sont modifiés au TAGERFIP et ainsi proposés en mutation sur Avranches.



Ces opérations nous avaient été préalablement présentées au CTL du 10 novembre 2022 et retransmises aux adhérents par compte rendu de cette instance.

Cette organisation est figée jusqu'en 2026!

Création du SGC municipal amendes de Cherbourg



Création du Service Départemental des Impôts Fonciers

Sous le contrôle d'un seul chef de service positionné sur la résidence de Coutances, siège du service, le SDIF disposera de 2 antennes, à Cherbourg et Avranches, chaque antenne sera dotée d'un adjoint cadre A. Le poste de cadre A de Coutances sera transféré à Avranches lors du prochain exercice emploi.

Le SDIF disposera d'un e-contact et d'une balf unique.



Ce service permettra de repartir sur les 3 sites les différents pics de charge du service. 2 agents de la DDTM, fléchés sur le transfert de la taxe d'urbanisme, pendront leur poste à Coutances au 1^{er} septembre 2023 et pourront par la suite demander leur intégration à la DGFIP.

Au-delà des transferts d'emplois, la vente du bâtiment de Beaumont devrait être facilement réalisée. La cession du bâtiment de la TPM est toujours envisagée, avec en corollaire la densification du site de Cherbourg Abbaye.

Ce projet est loin d'être finalisé et des fonds importants devront être débloqués en vu du désamiantage et de cette densification du site qui inclurait également une dizaine d'agents des douanes.

L'obligation d'ombrager les parkings publics conduit à une réflexion de l'aménagement de ce parking (cession partielle, privatisation, addition de construction..).

Pour la direction, une réflexion sur la partie amende doit être menée en raison du faible effectif positionné sur la mission.

Ces quelques éléments ne sont que des pistes de réflexion sans projet définitif à court terme.

Création du SGC de Valognes

Les travaux doivent être complètement achevés au 31 juillet 2023 pour un déménagement des agents en août.

Un problème subsiste au niveau de l'accueil, le

respect des normes handicapés conduirait à ne pas pouvoir installer de sièges pour les usagers La direction va se rendre sur place.

Création de 3 postes de Conseillers aux Décideurs Locaux

La direction nous affirme que les collectivités locales sont satisfaites des conseillers aux décideurs locaux. Elle est toutefois vigilante sur les rôles respectifs des CDL et des responsables des SGC.

Pérennisation du SAM 22 sur Avranches

Au-delà du transfert des emplois existant sur Avranches, ce service atypique auquel différents comptables publics donnent une délégation de mission connaît encore quelques difficultés de fonctionnement.

Un bilan de l'activité du service sera présenté lors du CSAL du 30 mai 2023.

Questions diverses

- sur les travaux au CFIP d'Avranches :

Un maître d'œuvre a été recruté, les travaux pourraient commencer en octobre-novembre. Le recrutement d'un contractuel B conducteur de travaux est en cours.

<u>- sur le déménagement de l'antenne de</u> Mortain ;

Les collègues rejoindront au 1^{er} septembre des locaux au sein de l'hôtel de ville de Mortain. Un espace de travail partagé peut être envisagé.

<u>- demande d'installation d'une borne WIFI au local syndical de St Lô :</u>

la direction prend note.

- <u>la DDFIP 50 est direction expérimentatrice de</u> solutions informatiques intégrées :

2 outils seront expérimentés, l'un par 23 agents de SIE, l'autre par 20 % des agents du département.

Sans entrer dans les détails, ces outils permettent d'anticiper les problèmes potentiels sur les PC, hors vue de la Cellule Informatique départementale.



solidairesfinancespubliques.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr